

Délégation Départementale

des Deux-Sèvres

Destinataires

EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

CONTROLE SANITAIRE DES

PLV:00077093 page:1

MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE THOUARS (info@ville-thouars.fr)

MONSIEUR LE DIRECTEUR - SEVT (accueil@sevt79.fr)

MADAME - SEVT (lydia.girardeaux@sevt79.fr)

- AGENCE REGIONALE DE SANTE (ars-dd79-eaux@ars.sante.fr)

Pôle Santé Publique et Environnementale Service Santé Environnement

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

Unité de Gestion : SYNDICAT D'EAU DU VAL DU THOUET							
Prélèvement	00077093	Commune	THOUARS				
Unité de gestion	0087 SYNDICAT D'EAU DU VAL DU THOUET	Prélevé le :	mardi 13 septembre 2022 à 09h56				
Installation	UDI 000213 PAYS THOUARSAIS	par:	MÉLODIE MEON				
Point de surveillance	0000001095 NORD VILLE	Type visite:	D1				
		Type d'eau :					

Mesures de terrain		Résultats	Limites	Références	Observations
Température de l'eau	22,	7 °C		25	
Chlore libre	0,0	5 mg(Cl2)/L			
Chlore total	0,0	6 mg(Cl2)/L			

Analyse effectuée par : QUALYSE - SITE DE LA ROCHELLE (17) 1701

Type de l'analyse : D1 Code SISE de l'analyse : 00077094 Référence laboratoire : 22LH-10041-1

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations			
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES							
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	>300 UFC/mL						
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	250 UFC/mL						
Bactéries coliformes	<1 UFC/(100mL		0				
Bact. et spores sulfito-rédu.	<1 UFC/(100mL		0				
Entérocoques	<1 UFC/(100mL	0					
Escherichia coli /100ml - MF	<1 UFC/(100mL	0					

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00077093)

Résultats de l'analyse conformes aux valeurs limites de qualité et non conforme aux références de qualité. Cette analyse réalisée suite à un dépassement ne montre pas de retour à une situation conforme. La quantité de germes totaux à 22°C est très supérieure à la valeur habituelle. Ce dépassement ne présente pas à lui seul un risque pour la santé. L'ARS a demandé à l'exploitant d'ajuster la désinfection et de réaliser des purges du réseau. Une analyse de contrôle a été demandée.

Signé à Niort le 20 septembre 2022

Pour le Directeur Général, le Responsable de Pôle Santé Publique et Environnementale

CYRIL CAFFIAUX